

Le chapitre suivant contient :

**[La crise financière et le Canada, Incidences sur le Canada, La frontière Canada-États-Unis](#)**

## La frontière Canada-États-Unis

Le Canada et les États-Unis jouissent d'une longue histoire de relations frontalières fondées sur la gestion du risque, la coopération, la consultation et l'efficacité. Le gouvernement du Canada a officialisé avec succès plusieurs programmes visant à identifier les voyageurs et les biens à faible risque et à faciliter leur passage à la frontière.

Le gouvernement du Canada a également investi 75 millions de dollars sur deux ans, afin de s'assurer que l'Agence des services frontaliers du Canada possède les ressources nécessaires pour offrir des services frontaliers efficaces et sécuritaires dans plus de 1 200 postes à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Ces fonds servent à accroître le nombre d'agents des services frontaliers présents aux principaux postes-frontière et de répondre à des demandes opérationnelles qui évoluent avec l'augmentation du commerce et des voyages.

Un plan supplémentaire sur deux ans, d'une valeur de 165 millions de dollars, inclut 26 millions de dollars pour l'introduction des données biométriques sur le passeport canadien (le passeport électronique). Ce plan prévoit également 14 millions de dollars pour le programme NEXUS concernant les voyageurs fréquents à faible risque; montant visant à augmenter les taux d'inscriptions de 130 000 à 350 000 et à alléger davantage la pression au passage des frontières.

Le gouvernement du Canada continue à travailler en étroite collaboration avec ses partenaires afin de trouver des solutions aux problèmes frontaliers. Cette tâche est rendue possible grâce à des groupes de travail nord-américains interministériels, trilatéraux et bilatéraux, à une surveillance rigoureuse des travaux du Conseil nord-américain de la compétitivité et à une évaluation du projet Canada-États-Unis sur la gestion des délais d'attente à la frontière. Par exemple, de hauts fonctionnaires canadiens collaborent avec leurs homologues clés aux États-Unis grâce au Groupe de travail sur la facilitation des passages frontaliers. Cette importante initiative bilatérale aide à trouver des solutions à des problèmes frontaliers précis et à faire valoir la coopération solide et continue qui existe entre le Canada et les États-Unis dans la gestion de leur frontière commune.

Malgré les progrès en matière d'efforts de coopération, le Canada fait encore face à des obstacles provenant de certaines initiatives américaines unilatérales visant à sécuriser la frontière nord. Ainsi, la préparation du lancement le 1er juin 2009 de l'Initiative américaine relative aux voyages dans l'hémisphère occidental (IVHO) constituera un défi de taille. Dans le cadre de l'IVHO, un passeport, ou autre document conforme à l'IVHO, comme le permis de conduire Plus (PC Plus), sera exigé pour entrer aux États-Unis. Le budget 2008 du gouvernement a alloué 6 millions de dollars pour des activités fédérales destinées à mettre au point des PC Plus dans les provinces. Plusieurs programmes provinciaux concernant le PC Plus fonctionnent déjà, et d'autres sont prévus dans l'année à venir. De plus, le gouvernement du Canada continuera à promouvoir l'utilisation de ces documents, afin de s'assurer que la transition vers une mise en œuvre complète de l'IVHO se fait aussi facilement que possible.